



L'autisme en emploi

1. QU'EST-CE-QUE L'AUTISME ?

On parle de trouble du spectre de l'autisme (TSA) d'origine neurodéveloppementale qui survient pendant la petite enfance et qui influe sur la façon dont une personne voit le monde, traite l'information et interagit avec d'autres personnes. Le trouble évolue et perdure à l'âge adulte. Il arrive que des personnes soient diagnostiquées à l'âge adulte (vingtaine, trentaine ou plus).

Avant on parlait du trouble envahissant du développement. Dans cette famille, il y avait l'autisme, le trouble envahissant du développement non spécifié, le syndrome Asperger... Aujourd'hui, on a changé de paradigme. Il n'y pas de catégorie. La notion de spectre renvoie à une variété de profils (de difficultés à peine perceptibles à un handicap plus sévère).

Il y a une définition en dimensionnel, en fonction de l'aide dont la personne a besoin :

- TSA léger
- TSA modéré
- TSA sévère

L'autisme n'est pas une maladie. Car cela ne se soigne pas et on n'en guéri pas.

Chaque personne ayant un TSA a des dons individuels, des points forts et des difficultés, comme tout le monde.

Les personnes avec TSA ont généralement des difficultés communes dans :

- La communication, avec de grandes disparités. Certains parlent très bien, mais ont des difficultés pour interpréter le non verbal
- Les interactions avec leur environnement extérieur
- Les relations sociales
- Avoir des centres d'intérêt spécifiques avec des besoins d'adaptation et des rituels forts
- L'Hypersensibilité sur l'un des 5 sens

2. CONSÉQUENCES ET/OU RISQUES DE LA PATHOLOGIE AU REGARD DE L'EMPLOI

→ La personne avec TSA a une façon différente de voir le monde et de fonctionner avec les autres :

- Elle peut sembler dans sa bulle, ne pas s'intéresser aux collègues ou avoir des échanges inadaptés.
- Dans un collectif de travail, elle aura du mal à appliquer les normes sociales et les règles du groupe. Les groupes fonctionnent avec des règles non écrites qu'il faut savoir décoder.

Or tout ce qui relève de l'implicite dans les rapports aux autres (vouvoiement/tutoiement, règles de conduite et de politesse...) est difficile à maîtriser pour les autistes. Dans le cadre professionnel, ce qui pose donc problème n'est pas la technicité des tâches, mais plutôt les interactions avec les collègues.

- Les personnes avec autisme ont besoin d'un environnement de travail structuré : horaires de travail et temps de pause précis, savoir clairement

ce qu'on attend d'elles, ce qui est prioritaire, le calendrier et les résultats attendus...

- Tout changement subi dans leur routine peut les perturber. Elles s'adaptent à un changement anticipé mais sont rapidement déstabilisées par une situation inconnue pour laquelle elles n'ont pas une procédure intériorisée à opposer.

3. LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE

→ Pour éviter les malentendus, sensibilisez les collègues aux particularités de la personne en particulier dans les interactions sociales ou dans la communication. En cas de problème, fournir une feedback honnête mais délicat et constructif à la personne et ne pas utiliser de formule abstraite ou implicite.

→ Donnez dès le départ des instructions claires et précises à la personne autiste sur la manière de mener à bien son travail mais également sur les usages de l'entreprise (horaires, temps de pause...). Utilisez des checklists ou schémas pour compléter les consignes en explicitant ce qui est prioritaire

et s'assurer que la personne a compris en lui faisant éventuellement répéter les instructions.

→ Pour limiter les configurations anxiogènes, et le cas échéant un moment difficile, il est utile d'anticiper les changements et « prévoir l'imprévu ». Il peut ainsi être proposé par écrit aux collègues autistes, des consignes détaillées et explicites à tenir dans un grand nombre de configurations hypothétiques, sous la forme d'un « guide du quotidien dans l'établissement ».

→ Désignez une personne ressources / Tuteur à qui le collaborateur pourra se référer en cas de question.

→ Assurez un environnement de travail calme (éviter forte luminosité, bruits parasites, etc.) et bienveillant, avec communication explicite et encouragement.

EN SAVOIR PLUS

- www.autisme-france.fr
- www.autismes.fr/fr/documents-reference.html